

AVIS ÉMIS LORS DU FSSSCT DE LA 9 FÉVRIER 2024

- **Avis n°1** :

La Formation Spécialisée départementale demande que les APC soient informées des saisines du groupe d'appui, afin de partager les informations qu'elles ont recueillies suite à d'éventuelles fiches rédigées dans le RSST, et d'apporter leur expertise en matière de prévention en santé et sécurité au travail.

Mis au vote, adopté à l'unanimité.

- ***Réponse de l'administration*** :

Avis favorable de madame la directrice académique pour la mise en place d'un protocole de remontée d'informations auprès des Assistantes de Prévention de Circonscription (APC) des saisines du groupe d'appui.